



## MOTION RELATIVE A L'AUGMENTATION DES TARIFS DE L'ENERGIE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, réunis en session le 28 novembre 2022 à Agen, sous la présidence de Serge BOUSQUET-CASSAGNE,

**Considérant** que beaucoup d'agriculteurs sont en fin de contrat avec leur fournisseur d'électricité et/ou de gaz,

**Considérant** que ces agriculteurs se voient proposer des offres de réengagement avec des hausses de 300 à 800 %,

**Considérant** que ces agriculteurs n'auront pas d'autre choix que d'arrêter leur activité de production (impossibilité d'irriguer, de chauffer des bâtiments d'élevage, des serres, de faire fonctionner des frigos etc.),

**Considérant** que ces cessations impacteront considérablement la production agricole française,

**Considérant** que la dépendance alimentaire de la France aux importations, déjà très forte, ne fera que s'aggraver, mettant encore plus en péril sa sécurité alimentaire,

**Considérant** que l'impact économique et social sera désastreux,

**Considérant** de manière plus générale l'impérieuse nécessité pour la France, de retrouver son autonomie énergétique afin d'éviter une déroute de toutes les activités économiques du pays,

**Demandent** à prolonger les contrats d'énergie aux tarifs du début d'année 2022,

**Demandent** à ce que l'Etat remette en service au plus vite les centrales nucléaires,

**Demandent** à ce que l'Etat raccourcisse et assouplisse les procédures pour produire de l'énergie renouvelable sous toutes ses formes,

**Mandatent** leur président pour porter ce dossier.

Fait à Agen, le 28 novembre 2022

Serge BOUSQUET-CASSAGNE

Président



